

1^{er} janvier 2017

C'est la date officielle de la création de la cnouvelle communauté de communes, nommée «Normandie-Cabourg-Pays d'Auge», à laquelle notre collectivité a décidé d'appartenir. Son siège social est situé à Dives/Mer.

Le 9 janvier, les 56 élus communautaires ont désigné le Président et les 19 membres du bureau.

C'est une étape importante dans l'organisation de notre territoire.

Si la commune reste le 1^{er} échelon visible et direct pour ses habitants, la communauté, de par les compétences nombreuses qu'elle exerce, est l'échelon décisionnel dans certains des services de proximité apportés aux populations.

Un des tous premiers concerne la collecte et le traitement des ordures ménagères dont vous avez constaté les effets, depuis le début de l'année.

Vous découvrirez dans ce bulletin l'ensemble des compétences exercées par «Normandie-Cabourg-Pays d'Auge».

Au niveau de notre commune, les principaux chantiers de 2017 porteront sur la poursuite des travaux de voirie, rue de Dolton, sur l'urbanisation à l'automne de l'ancien stade et la construction d'un ensemble immobilier rue Mesaise.

En prescrivant la révision de son document d'urbanisme, le conseil municipal souhaite redéfinir l'aménagement de notre territoire afin de renforcer son cadre de vie. Les habitants qui souhaitent être associés à cette réflexion seront les bienvenus.

Ce bulletin municipal consacre un espace à nos employés territoriaux. En contact direct avec la population, ils garantissent, dans leur domaine de compétences, propres à chacun, les meilleurs services et demeurent à l'écoute de l'ensemble des Amfrevillais.

Je vous invite à parcourir cette revue toujours très riche en informations, témoignant ainsi du dynamisme de notre communé.

Je vous souhaite une très belle et bonne année 2017, beaucoup de bonheur et la réussite de vos projets.

Xavier MADELAINE

Maire d'Amfreville





personnel communal

Personnel cantine, garderie et activités périscolaires

La dernière rentrée scolaire a été marquée par la constitution de notre nouvelle école. En effet, nous avons créé pour la rentrée 2016 l'école intercommunale d'Amfreville, avec les maternelles sur le site de Bréville-les-Monts, et les élémentaires sur le site d'Amfreville.

Nous avions travaillé dans différentes commissions, concernant la cantine, la garderie, les APS ou encore le transport. Le passage de la théorie à la pratique s'est relativement bien passé, nous avions conscience qu'il pourrait y avoir des ajustements à opérer. Nous avons fait en sorte de répondre au mieux aux attentes et aux interrogations de chacun.

Nous tenons à saluer le travail de nos équipes.

Sur le site d'Amfreville :

Sophie LECHARTIER, Nicolas PLET, Marine MENNESIER, Carole DELAUNAY, Laurence LEBRETON.

Sur le site de Bréville : Joëlle TREHARD, Delphine KONCEWIECZ, Jérémie PILON et Laurence PERONNE.

Stéphanie VASTRA et Amélie MARIGONEZ travaillent sur les deux sites.

L'équipe, supervisée par Sophie LECHARTIER a su surmonter le défi de la fusion des écoles dans un bel esprit de collaboration et ont tous à cœur de prendre soin de nos enfants.

> Hélène BANDZWOLEK, Bernadette FABRE

Le Personnel Administratif



Isabelle RENIER, adjoint administratif

Mes missions

- Administration du personnel
- Gestion des ressources humaines : dossier des agents, suivi des carrières, des retraites, de la commission CAP Commission Administrative Paritaire, et du Comité Technique du Centre de Gestion, plan de formation, réalisation des paies et des indemnités des élus ainsi que le paiement des cotisations sociales, gestion des absences pour arrêts de travail (maladie accident congés...)
- Relations avec les organismes sociaux.
- Correspondantes de l'Action Sociale des agents et de la mutuelle
- Suivi du CCAS
- Instruction des demandes d'aides exceptionnelles, ADPA, obligation alimentaire...
- Compte-rendu, délibération et exécution des décisions.
- Repas du CCAS et colis de Noël
- Secrétariat de Mairie
- Gestion de l'agence postale communale Gérante de l'agence postale communale permettant la vente de timbres, de colis, de suivi de courrier..., gestion des instances.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale a vu le jour en septembre 2006, cela fait 10 ans que la commune a repris ce service qui était auparavant géré par La Poste – Amfreville ayant été un bureau de Poste.

En partenariat avec la Poste / Banque Postale, l'APC permet le maintien de certains services.

Vous pourrez donc réaliser des achats de timbres, de COLISSIMO, de CHRONOPOST, de prêts à poster....

Faire un suivi de courrier, envoyer du courrier et des colis, des recommandés, récupérer vos instances, effectuer des retraits ou des versements d'argent sur vos comptes courants et d'épargne...

Grâce à la Poste Mobile, vous pouvez également souscrire à une large gamme en téléphonie allant du forfait SIM à l'abonnement forfait + téléphone. C'est également la possibilité de souscrire à un forfait Internet.

L'APC a été dotée d'une tablette numérique vous permettant d'avoir un accès aux sites des services publics pour effectuer vos démarches administratives et aux sites et services de la Poste – Banque Postale.

Isabelle RENIER





ROLAND BELLANGER

votre artisan électricien

5 VENELLE AUX BŒUFS - 14860 RANVILLE TEL.FAX : 02.31.34.76.49 MOBILE : 06.13.58.87.23

E-MAIL: roland.bellanger@wanadoo.fr



David BOISSEE, agent technique

Entretien avec David BOISSEE, Agent Technique territorial dans la commune depuis le 1er juin 1995.

Pouvez-vous nous expliquer vos débuts ? Comment êtes-vous devenu Agent Territorial à la mairie ?

J'ai commencé à travailler à la mairie d'abord sous la forme d'un contrat aidé, puis, comme beaucoup d'agents territoriaux et comme beaucoup de mes collègues, j'ai ensuite été titularisé dans ma fonction.

Quelles sont les missions? Comment vous organisez-vous?

En relation directe avec l'adjoint au maire JC Buteau, je participe à l'entretien des espaces verts de la commune et des nombreux bâtiments communaux.

Ce sont des fonctions très variées qui demandent un fort investissement. Parmi les grandes missions : La tonte des espaces verts, l'entretien du stade. La commune d'Amfreville a la particularité d'avoir un territoire très étendu. Il nous arrive d'intervenir sur des terrains situés entre l'Orne et le Canal.

Avez-vous senti une évolution de vos fonctions?

Ah! Ça oui! Au départ, nous avions un vieux tracteur avec un petit caisson.

Aujourd'hui, même si les locaux des services techniques restent modestes, nous travaillons avec du matériel de plus en plus performant.

Une particularité également, à compter de cette année nous avons l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Cela va dans le bon sens selon moi aussi bien pour l'environnement (la protection de la nappe phréatique) que pour la santé du personnel communal. Les formations dispensées pour substituer ces produits m'ont particulièrement intéressé. L'investissement de la commune avec l'implication du personnel dans l'adoption de la charte Fredon est particulièrement gratifiant pour

Propos recueillis par Franck HAUPAIS



Isabelle-Marie SOSNOSWKI, bibliothécaire

Isabelle-Marie SOSNOSWKI travaille 8 heures par semaine à la bibliothèque d'Amfreville, le mardi et mercredi. Les autres jours sont consacrés à la bibliothèque de Ranville. Elle est indispensable au bon fonctionnement de notre bibliothèque. Parmi les multiples actions nous pouvons retenir l'accueil des classes de l'école, l'aide aux enseignantes, l'animation « bébés lecteurs » et « goûters lecture » pour les plus grands une fois par mois, l'appui aux bénévoles (gestion de la bibliothèque, conseils littéraires, acquisitions de livres). Depuis 2008, année de son arrivée, elle constate l'évolution de la bibliothèque dans le cadre d'une démarche d'ouverture et de diversification des services envers tous les publics, notamment les plus jeunes!

Philippe BOSSEBŒUF

Service technique

Le service technique est situé dans l'enceinte de la mairie. Trois fonctionnaires municipaux y sont rattachés : David BOISSEE, Lionel MARIE, Olivier MESAISE.

Leurs tâches sont diverses et variées en fonction du temps et des saisons.

Principalementlatontesurlacommunedontlestadede football et l'entretien des espaces verts représentent environ 3 000 heures par an. Hors de cette période, le personnel est employé à diverses tâches de nettoyage, cimetière, maçonnerie, peinture, entretien des locaux mairie, école, salle Georges Brassens, débroussaillage du bois, création du circuit VTT.

En cette période hivernale, dès 8h00 un salage est effectué manuellement sur les principaux axes, rue Morice, route de Sallenelles, rue d'Hérouvillette, rue de la culture au niveau des écoles.

La commune vient d'acquérir un ramasse feuilles tracté, ce qui facilite l'entretien et est un gain de temps. Les feuilles ramassées servent de paillage sur les massifs.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite.

Il appartient à chacun d'entretenir son trottoir. Le service technique peut être contacté au 02 50 10 10 89, où vous pouvez laisser vos messages sur le répondeur.

Jean-Claude BUTEAU

Franck HAUPAIS, rédacteur territorial

Il a accepté de nous parler de son métier

Pouvez-vous nous expliquer vos débuts ? Comment êtes-vous devenu rédacteur territorial?

Je suis arrivé à la Mairie d'Amfreville en juillet 1999. J'ai commencé au bas de l'échelle sur un dispositif d'aide au retour à l'emploi. Le premier jour que j'ai passé à la mairie, j'ai remplacé les veilles machines à écrire, par les premiers ordinateurs à traitement de texte. L'État civil était tenu manuellement par exemple. Et puis la commune a grandi. Tout naturellement j'ai été promu, pour devenir successivement adjoint administratif puis rédacteur territorial

Quelles sont les missions ? Comment vous organisez vous ?

Dans une commune rurale qui se transforme en commune dite suburbaine, ma fonction est passionnante car je touche à énormément de domaine. Je crois qu'il faut dans ce métier aimer avant tout le contact avec les administrés, les élus. Nous sommes vraiment une administration de proximité au contact direct de la réalité humaine. Parmi des grandes missions : Elles sont nombreuses, Je retiendrais :

La rédaction, l'enregistrement de tous les actes administratifs officiels comme les délibérations, l'État civil, les autorisations d'urbanisme.

La collaboration avec les instances de l'état (la Préfecture, la communauté de communes...) et aussi l'accueil et le service apporté aux élus et aux administrés.

Avez-vous senti une évolution de vos fonctions?

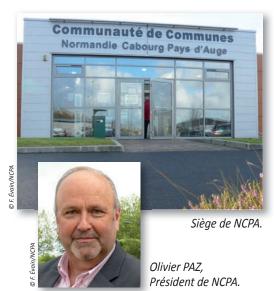
Oui, ca été même incroyable en si peu de temps. Les réformes et les contraintes imposées par l'État n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Je ne compte plus les modifications dans la législation dans tous les domaines. Il faut sans cesse être capable de l'adapter en se formant surtout sur le tas.

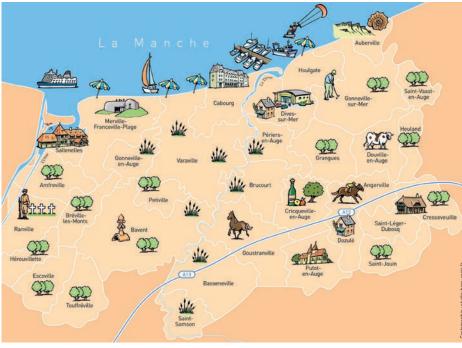
La population Amfrevillaise qui a beaucoup augmenté s'est aussi bea coup transformée avec la volonté de nouveaux services et de nouvelles exigences. C'est une population également très connectée souvent avec un esprit citadin dans un contexte qui reste encore rural.

Propos recueillis par Xavier MADELAINE

vie municipale

LES COMPÉTENCES DE NORMANDIE/CABOURG/ **PAYS D'AUGE**





*compétences d'intérêt communautaire : Ces compétences ne sont exercées que sur une partie seulement du territoire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Instruction des autorisations relatives à l'occupation des sols.
- Mise en œuvre et suivi du SCOT et participation à l'élaboration des PLU.
- Mise en place d'un système d'information géographique.
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Développement économique
 - Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activité de Ranville (parc d'activité rue de la Côte Fleurie), Dozulé (Lieu Baron), Dives-sur-Mer (Vignerie sud) et de la zone à créer à Bavent (site de l'Arbre Martin).
- Office de tourisme intercommunal
- Gens du Voyage
 - Gestion et entretien des aires de grand passage de Ranville et de Varaville, de l'aire d'accueil permanente à Dives-sur-Mer et de l'aire d'accueil hippomobile de Bavent.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Assainissement collectif et non collectif
- Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)
 - Protection et reconquête de la qualité écologique des eaux superficielles.
 - Aménagement, entretien et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides.
 - Aménagement et ouvrages contre les inondations.
- Politique du logement
 - Plan Local de l'Habitat.
- Aires d'accueil des camping-cars
- Action socioculturelle et éducative en faveur des jeunes (intérêt communautaire*)



Relais Assistants Maternels.

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements
 - d'intérêt communautaire*
- Gymnase à Dozulé et gymnase intercommunal à Divessur-Mer.
- Espace culturel Fernand Seigneurie à Dozulé.
- Centre aqualudique.
- Florence EVAIN, Chargée de Communication

- Centre de loisirs à Merville-Franceville.
- Espace Public Numérique à Gonneville-en-Auge (intérêt communautaire*)
- Scolaires (intérêt communautaire*)
- Construction, entretien gestion des écoles primaires et maternelles, des cantines scolaires, des garderies périscolaires et des transports scolaires de Dozulé et Escoville.
- Relais Assistants Maternels
- École de voile intercommunale
- École de musique intercommunale



Ecole de Musique.

DÉFINITION D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



J.-L. DUPONT, Président du conseil départemental -X. MADELAINE, Maire - N. AMELINE, Députée

Inauguration du complexe sportif

Le samedi 22 Octobre dernier s'est déroulée l'inauguration du complexe sportif.

M. Le Maire, le conseil municipal et les Présidents du club ont accueilli les

personnalités nationales et départementales, le Président de la ligue de football de Normandie et du District ainsi que la population.

Après une visite guidée des infrastructures par l'architecte, l'assistant au Maître d'ouvrage, M. Le Maire a rappelé toute la genèse du projet.

2012 : réalisation de 2 terrains de football. 2014 et 2015 : construction des vestiaires, locaux techniques, club house et salle associative ainsi qu'une tribune dotée de 100 places assises dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite et 2016 : un terrain de pétangue.

Les financeurs présents ont été remerciés à savoir le conseil départemental, la ligue de football, Madame la Députée, le SDEC et GRDF.

En conclusion, le Maire s'est adressé aux sportifs en ces termes :

« Je sais que vous n'êtes pas insensibles à l'effort important consenti par la collectivité.

Cet équipement communal est issu d'une double volonté d'une part, de favoriser la pratique de votre sport et des loisirs dans des structures modernes et d'en faciliter l'accès à tous et d'autre part, de centraliser les animations, d'encourager les échanges et les rencontres.

N'oubliez pas que le sport incarne le goût de l'effort, le respect de l'autre et de la règle commune, mais aussi le sens de la solidarité et la primauté du jeu collectif.

Par cette réalisation, la commune marque ainsi son soutien inconditionnel aux associations sportives et culturelles ».

Xavier MADELAINE



Le Football à Amfreville, une vieille tradition!

Le 1^{er} club de football a été créé en 1932 par une poignée de passionnés autour de Georges JARDIN, notaire à Amfreville,

1^{er} Président et de MM. LAPOUBLE, FREDET, Alexandre et Roger TANTALIN, Ernest DUVIVIER, Octave SAULNIER, Louis BENICHON: l'instituteur du village.

En 1934, le club grandit et devient l'Étoile Sportive Amfrevillaise (l'ESA) avec toujours à sa tête Georges JARDIN. En 1940, au décès de ce dernier, c'est son fils, Gérard, qui prend les rênes du club.

On jouait alors sur un terrain privé, route de Bavent, mis à disposition du club par la famille DUVIVIER.

La période de l'après guerre allait permettre au club de se structurer et un nouveau terrain, répondant aux normes de l'époque, est aménagé dans l'ancien parc du château d'Amfreville.

Après 25 années d'engagement et bénévolat au sein de l'ESA, Gérard JARDIN laisse sa place à Pierre LAMOTTE qui occupera la fonction de Président de 1961 à 1970.

Puis se succéderont : Raymond MALHAIRE de 1970 à 1982, Philippe MADELAINE de 1982 à 1985, Gérard MILCENT de 1985 à 1991, Guy PELTIER, de 1991 à 2001 et Pascal TANTALIN de 2001 à nos jours.

Depuis septembre 2016, la fusion des clubs d'Amfreville et Ranville a donné naissance au Football Club de la Baie de l'Orne (FCBO).

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, lors de sa séance du 5 décembre 2016, a prescrit la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui avait été approuvé en 2007.

Cette révision est devenue nécessaire, notamment au regard des nouvelles dispositions en matière d'urbanisme : remaniement de la Loi ALUR – Accès au Logement et un Urbanisme Rénové – de 2015, la Loi dite « Macron » pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances de 2016.

Pour accompagner cette démarche, les élus ont souhaité être accompagné par le CAUE – cabinet en Conseil d'Architecture d'Urbanisme et en Environnement.

Le CAUE va également participer à la rédaction du cahier des charges nécessaire à la désignation du bureau d'études.

Pour définir l'aménagement de notre territoire et notre cadre de vie de demain, le conseil municipal a décidé la mise en place d'une commission spécifique à cette révision, composée des élus et de non élus, habitants du village. Une ou deux personnes par quartier seront donc associées à ce travail.

Xavier MADELAINE

La population globale d'Amfreville au 1^{er} janvier 2017 est de 1 401 personnes (chiffre INSEE[©]).

Conseil municipal: réorganisation

Par courrier en date du 29 août 2016, Christelle LECHARPENTIER, adjointe aux affaires scolaires et à l'action sociale a remis sa démission de sa délégation pour raisons professionnelles.

Après acceptation par Monsieur le Préfet, le conseil municipal, lors de sa séance du 5 Décembre, a alors procédé à la mise à jour de certaines délégations.

Suppression du poste de 4^e adjoint

- Philippe BOSSEBŒUF: 1^{er} maire adjoint aux finances/budget et vie association/ culture
- Jean Claude BUTEAU : 2^e maire adjoint aux travaux, voirie et patrimoine
- Hélène BANDZWOLEK : 3^e maire adjoint aux affaires scolaires et transport.
- Xavier MADELAINE et Serge DESNOS : gestion de l'urbanisme.

Sont confirmées dans leur fonction de déléguée :

- Isabelle LIEGARD: finances et budget
- Bernadette FABRE : action sociale et santé
- Karine LE PETIT: communication

CCAS : Brigitte NUYTEN intègre le CCAS à la place de Christelle LECHARPENTIER qui continue à siéger au conseil municipal de la liste de la majorité.

Xavier MADELAINE

Collecte des déchets 2017

- Ordures ménagères : vendred
- Sacs jaunes (emballages et papiers à recycler) : jeudi



vie municipale...

ENVIRONNEMENT...

En octobre dernier les salariés et élus de la commune en charge des espaces verts

ont suivi une formation afin de mieux comprendre et mieux appliquer les recommandations de la **charte Fredon** qui supprime l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics.



La commune veut jouer un rôle d'exemple et incite chacun dans son jardin à prendre soin de sa santé et de notre environnement par quelques gestes simples.

- N'oubliez pas que l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides) n'est pas anodine et ainsi respectez les indications écrites sur les emballages, ne sur-dosez pas
- Pour votre santé, veillez à porter des Equipements de Protection Individuels (gants, bottes, combinaison, ...), évitez de porter vos mains au visage (nourriture, cigarette) si vous ne vous êtes pas lavés soigneusement les mains après utilisation
- Ne laissez surtout pas vos enfants jouer sur la zone venant d'être traitée et ceci pendant plusieurs heures, cette mesure est bien sûr valable pour les animaux domestiques
- Ne traitez pas à proximité de l'eau (cours d'eau, ruisseau, mare, fossés, caniveaux, avaloirs). Cf. arrêté préfectoral

A titre d'exemple : il suffit de 3 ml de Roundup pour polluer 10 km de rivière, soit l'équivalent d'un bouchon de stylo



- Ne traitez pas sur les surfaces imperméables (dallages, ciment, enrobé, ...), car ces surfaces présentent un risque de ruissellement important vers l'eau
- Ne traitez pas s'il pleut, s'il vente ou s'il fait trop chaud
- Ne traitez pas pendant la floraison, ni en présence d'insectes polinisateurs tels que les abeilles
- Videz le fond du pulvérisateur en le diluant et en pulvérisant sur la partie venant d'être traitée
- Ne videz pas à l'égout, ni dans le fossé, ni dans le caniveau
- Ramenez les emballages à la déchetterie afin d'être détruits avec les déchets dangereux

Pensez à d'autres méthodes pour le désherbage :

- Acceptez la présence de quelques herbes indésirables
- Binez ou désherbez manuellement : « 1 binage vaut 2 arrosages »
- Utilisez du paillage, des plantes couvre-sol
- Utilisez l'eau de cuisson des pâtes, pommes de terre, de riz, ...
 Très efficace

L'utilisation des pesticides n'est pas automatique. Pour chaque problème existe une solution naturelle.

L'enjeu est d'importance : il nous faut préserver notre environnement pour nous et pour les générations futures.

Retrouvez LE GUIDE POUR JARDINER PLUS NATURE sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html

Aménagements du cœur de bourg

La municipalité a mené une démarche participative en sondant les habitants sur leurs souhaits d'aménagements de cet espace. De cette consultation, nous avons retenu trois projets en phase avec la spécificité de notre territoire et qui sont à ce jour en cours de concrétisation :

- L'installation d'une table de pique-nique qui invite à la sociabilité, installée à proximité de l'école primaire et des commerces. Deux espaces autour de la table sont laissés sans banc afin de pouvoir y accueillir les personnes en fauteuil ou bien des poussettes. Deux poubelles ont également été installées à proximité de la table.
- Les peintures de tracés du terrain d'évolution ont été refaites, les panneaux et filets abimés ont été changés, les bancs réparés.
- Un verger partagé, dont les fruits pourront être récoltés par tous d'ici environ quatre ans. Le verger est composé de 12 arbustes : 2 cognassiers (vranja et champion), 3 pommiers (reine des reinettes, bosko et melrose), 3 poiriers (beurre hardy, conférence et comtesse de Paris), 2 pruniers (mirabelle et reine claude) et enfin 2 cerisiers (burlat et cœur de pigeon). Les fruitiers sont des arbres particulièrement fragiles et ils sont notre bien commun...
- un circuit VTT/course à pied à l'intention de toutes les générations, qui met en valeur la variété de cet espace préservé (ruines d'un château, mares, bois, lisière de champs, vues dégagées etc) sera finalisé et balisé au printemps.

Karine LE PETIT



travaux...

Travaux sur la digue

Contexte:

- En avril 2016 : Information indiquant qu'à fort coefficient, l'Orne coule de l'autre côté de la digue, côté terre (à l'Est)
- En Juin : Investigation géotechnique pour identifier les anomalies du corps de digue (présence de trous ou cavités, etc...)
- Fin juillet : Cahier des charges réalisé et consultations entreprises
- Septembre : Attribution du marché de travaux
- Novembre : Intervention lors d'une marée favorable

PNA, maître d'ouvrage et MOP maitre d'œuvre, sont intervenus sur la digue d'Amfreville, du lundi 21/11 au mercredi 07/12 dans le cadre de reprise de corps de digue.

L'entreprise retenue pour les travaux est Lafosse et fils basée à Sannerville.

Coût: 14 k€ HT

PNA (Ports Normands Associés)





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 20

2 janvier Sarah BLANCHARD 28 janvier Lily POISSON 7 mars Léonie RUSS 26 mars Margaux FOSSEY CORBIN 4 mai Césare CANNONE 15 mai Inès VASSEUR 4 juillet Arthur MILLET 3 octobre Léna BISSON 6 octobre Chloé BOILEAU Chloé DE CHAUMONT 9 octobre

MARIAGES 2016

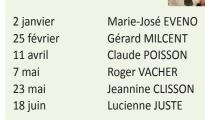
17 septembre

14 mai	Amélie LEVIEUX et Benjamin LAURENT
4 juin	Myriam POUPINET et Hervé VADELORGE
25 juin	Sude SUDE et Alexandre LABELLE
6 août	Marie-Claude GODET et Éric MARIE
27 août	Fabienne LESAGE

et Jérôme COSTIL Véronique WATROBA

et Jean-Yves CONIN

DÉCÈS 2016





vie associative

HISTORIQUE: APE année scolaire 2016-2017 Association des Parents d'Elèves intercommunale de la Baie de l'Orne

esamedi 10 septembre 2016, la présidente de l'Association des Parents d'élèves de l'école des Quatre vents d'Amfreville a communiqué par téléphone avec la présidente de l'Association des Parents et amis de l'école de Bréville Les Monts. Cette dernière a expliqué qu'elle ne souhaitait plus faire partie de l'Association des Parents d'Elèves, ainsi que le trésorier et le secrétaire qui lui avaient signifié qu'ils voulaient arrêter également.

La date du vendredi 16 septembre 2016 a été retenue pour que les 2 associations se rencontrent : il y avait 3 personnes du bureau d'Amfreville et 3 personnes du bureau de Bréville. Les personnes de Bréville nous ont confirmé que la Présidente, le secrétaire et le trésorier ne souhaitaient plus faire partie de l'APE de Bréville, et nous ont fait part de leur volonté de continuer leur investissement pour les enfants de l'école dans notre association.

Le 30 septembre 2016, l'APE de l'école d'Amfreville a tenu son Assemblée Générale à laquelle tous les parents d'élèves étaient conviés par courrier dans les cahiers des élèves de l'école intercommunale. Lors de cette AG, plusieurs personnes de l'Association des Parents et Amis de l'École de Bréville-les-Monts étaient présentes. Ce jour-là, les membres du Conseil d'Administration de l'Association ont été élus.

Le Conseil d'Administration se compose des personnes suivantes :

- Céline LEDANOIS (Présidente), anciennement de l'APE d'Amfreville
- Frédérique JOUANNE (Vice-Présidente), anciennement de l'APE d'Amfreville
- Fabien DIREXEL (trésorier), anciennement de l'APE d'Amfreville

- Stéphanie DREVET-CHOTTEAU (Secrétaire), anciennement de l'APE d'Amfreville
- Magali GILLES, anciennement de l'APE de Bréville-les-Monts
- Anaïs BAILLEUL, anciennement de l'APE de Bréville-les-Monts
- Catherine BOSCHER, anciennement de l'APE de Bréville-les-Monts
- Laurence LEGUEN, anciennement de l'APE d'Amfreville
- Sonia LOREL (membre actif), anciennement de l'APE de Bréville-les-Monts

Ce jour-là, un nouveau nom pour l'Association a été voté pour tenir compte de la fusion des écoles d'Amfréville et de Bréville Les Monts (sachant aussi que l'école scolarise des enfants de Sallenelles et de Gonneville-en-Auge). Le nouveau nom est : Association des Parents d'Elèves Intercommunale de la Baie de l'Orne. Pour l'instant, le nouveau logo n'est pas arrêté. Cette année, il y a 40 adhérents à l'Association (qui se sont acquittés de la cotisation annuelle de 5 €).

Cette association a pour but de financer les sorties et projets pédagogiques de l'école pour les rendre gratuits pour les familles et pour permettre aux enseignantes de rendre les apprentissages plus vivants, et ainsi de faire vivre de bons moments à nos enfants.

L'APE intercommunale de la Baie de l'Orne a déjà permis de financer entièrement :

- une sortie pédagogique au Musée de Vieux La Romaine pour 2 classes
- une séance de cinéma dans le projet Ecole et Cinéma pour 3 classes
- un spectacle à la salle Tandem pour 1 classe
- un acompte pour la classe
 Amérindienne avec 1 nuitée pour
 2 classes

POUR NOËL, l'APE a financé :

un calendrier de l'Avent offert pour chaque élève de l'école maternelle et élémentaire.



 un sapin pour la salle polyvalente d'Amfreville où les élèves de l'élémentaire déjeunent,

- un sapin pour la salle polyvalente de Bréville où les élèves de la maternelle déjeunent,
- un spectacle pour les 3 classes de maternelle,
- pour l'élémentaire, les enseignantes préfèrent faire un goûter dans chaque classe et ne souhaitent pas réserver un spectacle pour cette période.

D'autres projets à venir seront aussi financés : les 2 autres séances de cinéma pour le projet Ecole et Cinéma, la classe de voile des CM1/CM2 et CM1, des séries de livres pour les classes élémentaires et de beaux albums pour les classes maternelles, du matériel de sport, une séance de cinéma pour toute l'école maternelle. A ce jour, cela représente un financement prévisionnel de 5 000 € . Ne sont pas encore comptés les projets ou sorties de fin d'année scolaire 2017.

Pour financer ces projets, des actions ont déjàétémenées comme la vente de chocolats et la vente des sapins de Noël. D'autres actions se dérouleront dans l'année 2017 comme :

- La foire à la puériculture : 26 Mars 2017
- La vente d'un objet avec les dessins des enfants : avril / mai 2017
- L'action éco-citoyenne : mai / juin 2017
- La fête de l'école : samedi 17 juin 2017

Merci aux parents pour leur participation aux actions menées. Voici notre adresse mail : ape.amfreville@gmail.fr

L'équipe de l'APE





vie associative

L'association pour les Loisirs des Jeunes d'Amfreville (A.L.J.A)

Qui est à l'origine de l'association?

L'origine de l'association nous ramène en 1992 lorsque Mme FOSSE, actuellement Maire de Bréville-les-Monts, décide de créer une association dans le but d'organiser et d'animer les loisirs des jeunes d'Amfreville.

Aujourd'hui, elle est reprise par Corentin TABOURIER, qui préside l'ALJA.

Quelle idée a présidé à la reprise de l'association?

Depuis plusieurs années, une quinzaine de jeunes de la commune se plaignent de ne pas avoir d'endroit pour exercer leurs activités sans faire face aux intempéries qui les font migrer de façon aléatoires vers des endroits abrités. De plus, l'année dernière, les plaintes de voisinage (notamment à cause du bruit) se sont amplifiées. Ensemble, ils ont alors convenu qu'il serait préférable d'avoir à leur disposition un endroit où ils pourraient se réfugier, à l'abri du mauvais temps et sans géner le voisinage.

C'est ce qui les a menés à contacter la mairie à la recherche d'aide. L'avis favorable de la municipalité les a motivés, et suite à la première rencontre avec la mairie, ils ont conclu qu'il serait intéressant de reprendre cette association.

Quel est le but de l'association aujourd'hui?

Le vivre-ensemble

Tout jeune doit être considéré comme un jeune citoyen, c'est pourquoi il est important de développer en lui des valeurs humaines et sociales (autonomie, responsabilité, prise d'initiative, sociabilité, engagement, etc...).

Notre but est d'organiser des activités sportives et culturelles afin que des ieunes de différentes communes puissent se rencontrer et tisser des liens de convivialité.

L'ensemble de l'association se montre volontaire pour toute demande d'aide, venant de la mairie ou d'autres associations, pour leurs projets et animations.

L'ouverture

«Un esprit est comme un parachute. Il ne fonctionne pas si il n'est pas ouvert».

S'ouvrir sur le monde, sur l'inconnu, est important pour les jeunes. L'ouverture aide à rompre les habitudes, à sortir de son environnement, et à éloigner cette routine qui se rapproche petit à petit. L'ouverture vers l'inconnu permet de développer des connaissances, des compétences et de faire tomber les préjugés.

Nous espérons par l'intermédiaire de l'association, faire découvrir aux jeunes des activités diverses et variées, et également participer aux activités proposées par d'autres associations. De même, nous espérons également réduire le fossé intergénérationnel en montrant à nos aînés que nous aussi, pouvons être respectueux et responsables.



Les Fées clochettes

Pour Noël, les enfants des Fées clochettes ont réalisé un calendrier de l'Avent rempli de petites surprises.

Pour confectionner ce calendrier, plus de 300 petits suisses ont été mangés par les enfants et leurs nounous!

Ce bricolage a été effectué sur les temps d'activités à la salle Georges Brassens les lundis et vendredis de 9h00 à 10h30.

Une foire à la puériculture a été organisée le week-end du 26-27 novembre 2016. Les bénéfices permettront d'emmener les enfants au zoo de Champrepus au printemps.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour découvrir l'association.

Les Fées clochettes

Comment nous contacter?

Association pour les Loisirs des Jeunes d'Amfreville Mairie: Place du Commandant Kieffer 14860 AMFREVILLE Tél. 07 62 59 91 23 E-mail: alja14860@ vahoo.com

> Corentin **TABOURIER**

Stéphanie VASTRA employée communale au service garderie école Pouvez-vous nous expliquer vos débuts?

Je suis arrivée à la Mairie d'Amfreville en 1998. Comme beaucoup de mes collègues j'ai commencé au bas de l'échelle sur un dispositif d'aide au retour à l'emploi. J'ai ensuite été promue pour être nommée titulaire de mon poste.

Quelles sont vos missions? Comment vous organisez-vous? Durant toutes ces années, j'ai accompagné les institutrices et les enfants de la commune dans leurs apprentissages pendant leur scolarité en école élémentaire. J'ai également accompagné durant toutes ces années les enfants à la garderie et à la cantine. Depuis la réforme des rythmes scolaires, je participe activement à l'organisation des activités dites périscolaires.

Avez-vous senti une évolution de vos fonctions?

Il est extraordinaire pour moi de voir les enfants que j'ai accompagnés au début de leur scolarité et qui sont devenus maintenant des jeunes adultes qui pour beaucoup réussissent très bien professionnellement. Je les rencontre régulièrement et c'est toujours un grand bonheur.

Le travail a aussi beaucoup évolué avec des bouleversements importants liés à la création d'une école intercommunale entre Amfreville et Bréville les Monts. La population amfrevillaise s'est aussi beaucoup transformée.



vie associative...



Club de l'Amitié

Le club de l'amitié d'Amfreville s'adresse à tous les retraités, sans distinction d'âge. Il a été créé en 1981 sous l'impulsion de M. BATTUT, qui en a assuré la présidence jusqu'en 1989, date à laquelle M. Philippe MADELAINE a pris la barre jusqu'en octobre 2011. Suite à son décès, depuis cette date. Mme Claire DARY, ancienne trésorière du club de l'amitié depuis des années, a accepté le poste de présidente du club.

Le club compte actuellement 63 membres. Il tient ses réunions dans la salle Georges Brassens tous les mercredis de 14h15 à 17h30, de septembre à juin, où sont proposés des jeux divers : Belote, Scrabble, Rummikub, Triominos et un goûter. Il propose aussi du tennis de table de 16h00 à 17h30. Sont aussi prévus dans l'année: spectacle, voyage, repas de fin d'année, goûters, galette des rois, crêpes...

La cotisation est fixée à 21 € pour une personne seule et 35 € pour un couple. Les personnes intéressées pour participer aux activités peuvent se présenter lors d'une réunion du mercredi.

• Présidente : Claire DARY - Tél. 02 31 78 71 98

• Vice présidente : Camille LEBIDOIS

• Trésorière : Annie BELLOT • Secrétaire : Jeanne FOUCAULT • Membres : Jeannine AILLET.

> Denise BIASIZZO, Thérèse GOUPIL, Monique LANDRAGIN

> > Claire DARY





Amicale des anciens combattants

L'histoire, c'est la recherche de la vérité. La mémoire, c'est le respect de la fidélité.

L'École a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire comme objet d'histoire, auprès des enfants et des jeunes. Les associations d'anciens combattants se doivent de participer à ce devoir de transmission de la mémoire : c'est pourquoi, le lundi 7 novembre le président de l'Amicale des Anciens Combattants d'Amfreville, Bréville-les-Monts et Sallenelles, Xavier MADELAINE, accompagné du secrétaire, Jean-Pierre VUILLEMOT ont rendu visite aux élèves de la classe de CM1-CM2 de Madame DUPONT pour leur parler de la « Grande Guerre ».

Au centre de la discussion, le soldat Victor, Olympe V., Mort Pour La France (MPLF) le samedi 16 octobre 1915 au cours d'une contre-attaque menée par son bataillon de chasseurs à pied (BCP), le 15°, sur les pentes de l'Hartmannswillerkopf, en Alsace.

Au travers des nombreuses photos et de cartes projetées sur un écran, les 22 élèves ont pu voir la ligne de front allant de la Belgique à la frontière suisse, front matérialisé par les tranchées, qui s'est constitué dès l'automne 1914 et qui a peu bougé jusqu'à l'armistice, le 11 novembre 1918.

Les tranchées, la « Cagna » (abri creusé dans la terre), la tenue du combattant à la déclaration de guerre puis son évolution et l'invention du casque métallique, le transport des blessés sur des brancards sommaires, l'armement, les obus... tout ce qui faisait le quotidien des soldats de l'époque a été évoqué pendant plus d'une heure. Ils ont appris que, contrairement à l'idée répandue, le nom de « poilus » qui a été donné dès le début de la guerre aux soldats ne tenait pas à leur apparence physique (port de la barbe et manque d'hygiène), mais à une appellation ancienne (déjà utilisée par Molière en 1659 dans « les précieuses ridicules ») qui associait à ce terme la virilité et la bravoure.

La classe a été très attentive et de nombreuses questions ont été posées par les élèves. Ils ont ainsi appris que la mobilisation a été annoncée au moyen des cloches des églises qui, en ce temps là, servaient également à annoncer les événements importants de la commune.

Un rendez-vous a été donné en fin de semaine aux monuments aux morts, le 11 novembre, pour rendre hommage aux 1,4 millions soldats morts pour la France entre août 1914 et novembre 1918. Quelques élèves et leurs parents ont répondu à l'invitation, qu'ils en soient félicités. Il est à espérer que la présence de ces jeunes générations soit plus importante lors des futures cérémonies. Le 11 novembre est, avant tout, une journée d'hommage national et non une journée de congé supplémentaire.

Nous remercions Madame DUPONT pour son accueil. Avec son accord, nous renouvellerons nos interventions à l'occasion des prochaines commémorations nationales.

"Les opinions exprimées par les associations n'engagent que leurs auteurs".

Jean-Pierre VUILLEMOT Secrétaire

vie associative:



Partageons vraiment la route!

Depuis quelques années, et après avoir connu une amélioration sensible, le nombre de morts sur la route, en France, stagne, voire augmente.

Les causes d'un accident sont multiples. La collectivité a un rôle à jouer dans la définition des politiques de déplacements et d'urbanisme, dans l'aménagement de la voirie et l'organisation des transports en commun. Mais le « facteur humain » est la principale cause des accidents, et il appartient à chacun d'entre nous de prendre conscience des risques, ceux que l'on prend, et ceux que l'on fait courir aux autres, pour adopter un comportement responsable sur l'espace public.

Le choix du mode de déplacement

Les véhicules automobiles, de par leur masse et leur vitesse, sont dangereux. Aller acheter le pain à pied, accompagner ses enfants à l'école à vélo, c'est faire courir moins de risques aux autres que de sortir sa voiture du garage quel que soit le trajet. En France aujourd'hui, la moitié des déplacements effectués en voiture fait moins de 3 km, distance sur laquelle l'automobile est pourtant moins rapide que le vélo (fermer le garage, trouver une place...) et beaucoup plus coûteuse. Elle est aussi très polluante, surtout sur les petits trajets. Rappelons que la pollution de l'air, dont les automobiles sont une des principales sources, constitue en France la troisième cause de mortalité prématurée, après le tabac et l'alcool. Elle cause 48 000 morts chaque année (9 % des décès), contre 78 000 pour le tabac et 3 500 pour les accidents de la route. En outre, les « modes actifs » permettent une activité physique qui, elle, a des effets bénéfiques sur la santé. Les jeunes Français, en particulier, « bougent » nettement moins que leurs voisins européens et, pour la moitié d'entre eux, ont une activité physique insuffisante...

L'équipement du véhicule et de son conducteur

Choisir la marche ou le vélo est donc une attitude civique, qui statistiquement augmente l'espérance de vie. Contrairement aux voitures, il n'existe pas pour les bicyclettes de contrôle technique obligatoire. Assurer sa sécurité, ou celle de ses enfants, à vélo, c'est utiliser un vélo adapté (à la taille et à l'usage-un VTT étant rarement un bon compromis), et en bon état.

Pneus, freins, éclairage : c'est le tiercé gagnant. Des pneus bien gonflés et des freins bien réglés sont indispensables. Insistons sur l'éclairage, qui fait bien trop souvent défaut, alors même qu'à vélo, être vu est vital.

Pour cela, tous les moyens sont permis, ou presque, mais il y a avant tout des obligations. La nuit, ou dès que les conditions l'exigent (tunnel, forte pluie, brouillard...), il faut : un feu et un réflecteur blancs à l'avant , un feu et un réflecteur rouges à l'arrière, des catadioptres oranges sur les pédales et les roues, un gilet rétro-réfléchissant pour le cycliste, hors agglomération (il n'est pas interdit de le porter en agglomération). Porter des vêtements clairs en toutes circonstances est

La sonnette basique obligatoire pourra être remplacée par un modèle plus performant et on ajoutera un rétroviseur, et, si nécessaire, un porte bagage (le sac à dos est à proscrire car il gêne les mouvements et déséquilibre). Le port du casque, homologué, bien réglé et en bon état, est conseillé, en particulier pour les enfants.

A pied, les vêtements clairs, le gilet « fluo », voire la lampe frontale la nuit, sont des éléments de sécurité appréciables.

Le comportement

Aux commandes de plusieurs centaines de kilos d'acier lancés à grande vitesse, les automobilistes ont une lourde responsabilité. Les 20 km/h sont hors d'atteinte du piéton moyen, alors qu'ils constituent déjà une bonne vitesse pour un cycliste,

Vélo et santé : tous les bienfaits du vélo

En pratiquant le vélo, tous vos muscles sont actifs. Le système cardio-vasculaire est renforcé (moins d'infarctus et AVC), vos taux de glycémie (sucre) et de cholestérol baissent (moins de diabète, de facteurs de risque), la dépense de calories augmente (poids et cellulite diminuent), entraîne un renforcement des os (contre l'ostéoporose), la capacité respiratoire augmente (plus d'oxygène dans le corps et cerveau, plus de concentration), diminution des problèmes veineux (varices) et surtout la production d'endorphine, « l'hormone du bonheur » qui empêche les états dépressifs d'augmenter.

Faites du vélo en famille ou avec des amis. Faites que les enfants se déplacent plus en vélo.

Dr Bernadette FABRE

et sont pourtant considérés comme une vitesse minimale par les automobilistes... Or, il ne faut pas oublier qu'en cas de choc entre un piéton ou un cycliste et une voiture, le risque mortel augmente très rapidement au-dessus de 30 km/h : 5 % pour un choc à 30 km/h, plus de 50 % au-delà de 50 km/h.

Tous les usagers de la route ont un devoir de prudence. Mais si piétons et cyclistes risquent leur vie, ils mettent rarement en danger celles des autres.

Limitations de vitesse, consommation d'alcool, mais aussi usage du téléphone au volant, respect des règles de priorité (les cyclistes ont droit à la priorité à droite) ou de dépassement (pour dépasser un cycliste, on actionne son clignotant et on laisse un espace d'au moins 1,50 m.) sont des impératifs vitaux.

A l'arrêt, les voitures sont encombrantes. Ce n'est pas une raison pour confondre parking et trottoir, au contraire! Si on ne se permet pas de gêner les autres automobilistes en s'arrêtant sur la chaussée, on peut encore moins s'autoriser à mettre en danger les piétons en les obligeant à y descendre... Il en va de même pour les cyclistes, qui, s'ils ont plus de 8 ans ne sont pas autorisés à circuler sur les trottoirs.

Quant aux piétons, ils ne doivent pas se contenter de leurs oreilles: voitures électriques et cyclistes sont silencieux, il faut ouvrir les yeux avant de traverser...

D'ailleurs, pour tous, tous les sens doivent être en éveil sur la route, et tous les écouteurs et autres casques sont à proscrire. Chercher le contact visuel avec l'autre est aussi un comportement fortement recommandé. Les cyclistes en particulier doivent veiller à ne pas se placer dans les « angles morts » des gros véhicules : le conducteur que je ne vois pas ne me voit pas non plus...

Et au fond, c'est bien d'échanges dont il s'agit : partageons l'espace commun en bonne intelligence, nous y gagnerons tous!

J. HOURQUET

en bref...

La Compagnie Max & Maurice

présentera son spectacle

Les grands fourneaux à Amfreville les jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 mai à 20h00 sur le plain.

Tarif unique : 20 €

Réservez vite vos billets dès Janvier en mairie auprès de Franck HAUPAIS.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi jeudi de 16h15 à 18h15 - Vendredi de 16h00 à 18h45

Tél. 02 31 78 70 34



Merci de rédiger vos chèques à l'ordre du Trésor Public

Les grands fourneaux

Après amour et bricole, Clowneries et gastronomie.

La compagnie Max et Maurice présente ici le second volet de sa trilogie, cirque et petits commerces en tout genre. Petite entreprise plus ou moins familiale selon que l'on est cousin éloigné.

Un nouvel hymne à la vie qui passe, n'en déplaise aux forçats de l'aigreur, aux stakhanovistes du désespoir.

Un restaurant ambulant au chic suranné vous ouvre ses portes pour le meilleur et pour le pire. Il est vrai qu'il est de plus en plus difficile de maintenir à flot de tels établissements quand les pauvres et modestes employés que l'on peut compter sur les doigts d'une main et demi sont obligés de répondre à des tâches bien éloignées de celles avec lesquelles ils s'engagèrent un jour lointain sous l'emprise évidente d'une publicité trop élogieuse et dithyrambique.

Au menu des « Grands Fourneaux » de la gastronomie emplumée, des chorégraphies de style, quelques fantaisies lyriques, ainsi que des acrobaties enluminées, des artistes chics, des cuisiniers philosophes et enthousiastes, des musiciens allants et charmants.

Durée environ 2h (repas inclus). A partir de 6 ans

Fête Saint Matthieu



Le comité des fêtes a organisé le dimanche 25/09/2016 sa quatrième fête St MATTHIEU. Mais cette année, les forains ont également investis les lieux, beaucoup de couleurs, beaucoup de musiques, "LE PLAIN " avait enfin sa fête foraine comme se le rappellent les nostalgiques d'Amfreville et de ses alentours.

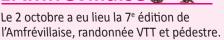
Petite déception, les vélos décorés n'ont pas eu beaucoup de succès. Seuls trois vélos ont participé mais un grand merci à eux car ils étaient magnifiques.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité, la fanfare, les sponsors, les bénévoles et les personnes qui nous prêtent gracieusement du matériel.

comited es fetes. am freville @gmail.com

Brigitte NUYTEN

L'Amfrevillaise



Cette année le record de participation a été battu avec prés de 500 participants (450 VTTistes et 50 marcheurs) ce qui fait de cet événement l'un des rendez-vous incontournables de la saison des randonnées VTT dans le Calvados.

Comme chaque année, c'est dans une très bonne ambiance et sous un beau soleil que les participants ont pu apprécier les 3 parcours VTT, et le circuit pédestre tracés pour l'occasion en grande majorité sur les chemins de CABALOR.

Nouveauté cette année, le 1er parcours VTT de 27 km passait dans le parc « Eole aventure » à Touffreville, ce qui a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants.

Comme toujours, l'important ravitaillement installé devant la mairie avec notamment gâteaux maisons et toasts a ravi tout le monde.

RDV le 2 octobre 2017 pour la 8^e édition avec encore de nouvelles surprises.

Arnaud MARTIN

